

Etablissement de détention fribourgeois

—

Rapport annuel

2022



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité, de la justice et du sport DSJS
Sicherheits-, Justiz- und Sportdirektion SJSD

Table des matières

1	Organes de l'Établissement de détention fribourgeois (EDFR)	4
1.1	Commission administrative	4
1.1.1	Membres de la commission administrative	4
1.1.2	Message de Monsieur le Conseiller d'Etat Romain Collaud, président de la commission administrative	4
1.1.3	Message de Monsieur John Zwick, président de la sous-commission économique	5
1.1.4	Message de Monsieur Adrian Urwyler, président de la sous-commission pénitentiaire	6
1.1.5	Message de Monsieur Dominique Schouwey, président de la commission du personnel	6
1.2	Conseil de direction EDFR	7
1.2.1	Membres du conseil de direction	7
1.2.2	Message de Monsieur Guido Sturny, directeur de l'EDFR	7
2	Activités de l'Établissement de détention fribourgeois	9
2.1	Service Administration et support direction	9
2.1.1	Activités de l'année 2022	9
2.1.2	Personnel	9
2.1.3	Bilan de l'année 2022	9
2.1.4	Un des temps forts de l'année	10
2.2	Division Encadrement	11
2.2.1	Activités de l'année 2022	11
2.2.2	Personnel de la division	12
2.2.3	Bilan de l'année 2022	12
2.2.4	Un des temps forts de l'année	15
2.3	Division Sécurité	17
2.3.1	Activités de l'année 2022	17
2.3.2	Personnel de la division	17
2.3.3	Bilan de l'année 2022	17
2.3.4	Un des temps forts de l'année	18
2.4	Division Ressources	19
2.4.1	Activités de l'année 2022	19
2.4.2	Personnel de la division	19
2.4.3	Bilan de l'année 2022	19
2.4.4	Un des temps forts de l'année	22
2.5	Division Agriculture	23
2.5.1	Activités de l'année 2022	23
2.5.2	Personnel de la division	23

2.5.3	Bilan de l'année 2022	23
2.5.4	Livraisons internes.....	24
2.5.5	Resocialisation des personnes détenues	24
2.5.6	Un des temps forts de l'année	24
2.6	Division Ateliers et construction	25
2.6.1	Activités de l'année 2022.....	25
2.6.2	Personnel de la division.....	25
2.6.3	Bilan de l'année 2022	25
2.6.4	Un des temps forts de l'année	26
2.7	Division Prison centrale	27
2.7.1	Activités de l'année 2022.....	27
2.7.2	Personnel de la division.....	27
2.7.3	Bilan de l'année 2022	27
2.7.4	Un des temps forts de l'année	30
3	Influence du COVID-19 sur l'EDFR	31
4	Remerciements.....	32

1 Organes de l'Établissement de détention fribourgeois (EDFR)

1.1 Commission administrative

1.1.1 Membres de la commission administrative

Président :	Romain Collaud, conseiller d'Etat, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport ;
Vice-Présidente :	Katharina Thalmann-Bolz (jusqu'au 30.06.2022), députée puis Markus Julmy, député ;
Membres :	Adrian Urwyler, président de la sous-commission pénitentiaire ; John Zwick, président de la sous-commission économique ; Violaine Cotting (jusqu'au 30.06.2022), députée ; Christine Jakob, députée ; Maryse Aebischer (dès le 01.07.2022) ; Rudolf Herren-Rutschi, député (dès le 01.07.2022) ; Xavier Orsini, chef du Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation ; Dominique Schouwey, président de la commission du personnel ;
Secrétaire :	Mélanie Maillard, conseillère juridique DSJS, puis Maryse Gapany Joye, conseillère juridique DSJS (dès le 04.07.2022).

1.1.2 Message de Monsieur le Conseiller d'Etat Romain Collaud, président de la commission administrative

Au terme de ma première année passée à la tête de la Direction de la sécurité, de la justice et du sport, et à ce titre comme président de la commission administrative de l'EDFR, je crois pouvoir dresser un bilan extrêmement positif du travail accompli au sein de l'établissement.

Depuis 2018, année de la réunion au sein d'une nouvelle entité, l'EDFR, des Etablissements de Bellechasse et de la Prison centrale, de nombreuses évolutions sont survenues. L'une des plus importantes, d'ordre infrastructurel, consiste en la concrétisation de la nouvelle planification pénitentiaire.

Concernant la première étape de cette planification, à savoir l'agrandissement du site de Bellechasse, je suis heureux de constater que tant le planning du programme de construction que les devis sont respectés. En ce qui concerne les entreprises invitées à soumissionner ou celles à qui des travaux ont été adjugés, il est réjouissant de constater le grand nombre d'entreprises fribourgeoises. Pour des travaux très spécifiques, des entreprises vaudoises, neuchâteloises et bernoises ont également été invitées. Il est en effet important de faire appel à des entreprises qui ont la force de frappe suffisante pour travailler sur quatre bâtiments en même temps. Enfin, concernant la situation financière, le présumé final est actuellement plus bas que le devisé. Cette situation favorable est notamment due au fait que des subventions reçues de l'Office fédéral de la justice ne devront pas être remboursées.

Concernant le futur déménagement de la Prison centrale, qui constitue la deuxième étape de notre planification pénitentiaire, un crédit d'étude complémentaire devrait être approuvé par le Grand Conseil au printemps 2023. Ce projet de décret porte sur un crédit complémentaire de 2,290 millions de francs, qui devrait permettre de développer les projets jusqu'à la phase SIA 41 « appels d'offres » et de déterminer les coûts pour le projet de déménagement.

Le montant supplémentaire sollicité est ainsi destiné pour l'essentiel à couvrir le complément d'études nécessaire pour développer le projet selon la nouvelle ordonnance sur les projets immobiliers importants de l'Etat et sur la Commission d'examen des projets immobiliers de l'Etat (OPIC). Il s'agit notamment de déterminer les coûts de construction consolidés par un retour de deux tiers des soumissions.

Une fois le crédit d'étude complémentaire approuvé, les appels d'offres pourront être lancés, normalement à la fin du printemps 2023. L'approbation du crédit d'exécution par le Grand Conseil est ensuite prévue pour le premier trimestre 2024. Il sera suivi d'une votation populaire, car les coûts de construction prévus dépassent la limite du référendum.

Découlant de la nouvelle planification pénitentiaire, le conseil de direction sera complété dès février 2023 par un huitième membre, la cheffe du régime ouvert, la future division SD/TEX.

Grâce à l'engagement tant de la direction que de l'ensemble du personnel des deux sites, une identité et une culture communes se sont naturellement imposées lors des dernières années. Désormais, c'est en ayant une vision globale de l'EDFR que chacun accomplit sa mission, notamment grâce aux concepts des divisions qui ont été élaborés ou sont en phase de l'être. Il y a réellement une amélioration de la pensée EDFR et de la collaboration inter-divisions.

Je mesure aussi la hauteur des défis qui vous attendent, notamment ceux liés à l'évolution de la population carcérale. Une population toujours plus atteinte dans sa santé psychique, à l'image de l'ensemble de la société où une personne sur huit rencontre des difficultés psychiques. Une population carcérale toujours plus complexe qui implique également un engagement accru en termes d'encadrement et une intensification de la collaboration avec le Réseau fribourgeois de santé mentale.

Une équipe directoriale solide, un personnel engagé, des projets sur les bons rails : je suis convaincu que l'avenir de l'Etablissement de détention fribourgeois sera radieux et permettra de passer dignement le cap du 125^{ème} anniversaire de Bellechasse et du 5^{ème} anniversaire de la fusion en septembre 2023.

Je ne saurais donc conclure ces propos sans adresser à l'ensemble des hommes et des femmes qui font l'EDFR l'expression de ma profonde gratitude.

Bon vent à l'EDFR !

1.1.3 Message de Monsieur John Zwick, président de la sous-commission économique

La sous-commission a tenu cinq séances ordinaires au cours de l'année sous revue, quatre fois sur le site de Bellechasse et une fois au chalet « La Pudze » aux Paccots.

Conformément à son mandat, la sous-commission économique a analysé et examiné les comptes de l'exercice 2022 et le budget prévisionnel pour les années 2023 – 2024. Dans le cadre de cet examen, l'EDFR peut se targuer d'une très bonne note. Tant les comptes courants que le budget prévisionnel pour les prochaines années sont présentés de manière transparente et compréhensible. Il ressort des chiffres disponibles que l'EDFR a à nouveau réussi à présenter de bons comptes équilibrés. En particulier, la grande sécheresse de l'année 2022 n'a manifestement pas eu d'effet négatif sur les recettes provenant de l'agriculture. Au contraire, les recettes de cette division de l'établissement ont été plutôt positives. Alors que les années précédentes, les dépenses étaient élevées en raison de la pandémie, l'augmentation des coûts supplémentaires pour l'énergie et les mesures de réduction de la consommation d'énergie représentent un nouveau défi. Grâce à sa grande capacité d'innovation, on peut supposer que l'EDFR maîtrisera également cette situation avec entière satisfaction.

Les différents grands projets de construction sur le site Bellechasse sont également en bonne voie. Les travaux d'exécution pour EDFR 1 (ABEL 1 – 4 : Bâtiment d'accueil pour le Pavillon, extension du Pavillon de 60 places, nouveau bâtiment pour les ateliers du régime fermé, centre médical) sont déjà si avancés que la fin prévue de ces constructions sera probablement atteinte en octobre 2023. Les travaux de planification pour EDFR 2 (nouvelle prison centrale sur le site de Bellechasse, nouvelle cuisine, nouveau bâtiment pour la semi-détention et le travail externe, agrandissement du parking) ont atteint, après un engagement intensif de tous les participants (la responsabilité incombe au Service des bâtiments du canton), un niveau tel qu'un crédit de planification supplémentaire pourra être demandé au printemps 2023. Malgré tous les efforts, les coûts de réalisation prévisibles dépassent le montant référendaire autorisé. Le projet doit maintenant impérativement être soumis au vote du peuple fribourgeois. Malheureusement, il en résultera un retard d'au moins un an et la mise en service de la nouvelle Prison centrale pourrait avoir lieu au plus tôt en 2026.

Divers travaux sont toujours en cours, tant sur le plan conceptuel qu'opérationnel. L'abandon du système des brigades au profit d'un système d'encadrement moderne et contemporain a été couronné de succès. La restructuration de

l'ensemble de l'établissement qui en a résulté a constitué un immense défi qui n'a pu être relevé qu'au prix d'un engagement exceptionnel de toutes les personnes impliquées dans la mise en œuvre, c'est-à-dire de l'ensemble du personnel. La sous-commission économique constate avec plaisir que toutes les mises en œuvre prévues ont été très bien réalisées et que les objectifs prévus ont jusqu'à présent toujours été atteints en temps voulu. Elle prend également acte du fait que les grands changements ont toujours été soutenus avec une grande bienveillance.

Je renvoie ici expressément aux différents rapports du conseil de direction de l'EDFR et souligne volontiers l'excellente gestion de l'Etablissement de détention fribourgeois par Monsieur le directeur Guido Sturny ainsi que l'engagement exceptionnel de tous les membres du conseil de direction. Ce qui frappe particulièrement un observateur extérieur, c'est la très bonne ambiance qui règne au sein de l'EDFR et qui permet justement de réaliser ces prestations extraordinaires. La sous-commission économique remercie chaleureusement l'ensemble du conseil de direction et tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices de l'EDFR pour leur excellente collaboration constructive, leur engagement sans faille et la qualité de leur travail au service de la société.

1.1.4 Message de Monsieur Adrian Urwyler, président de la sous-commission pénitentiaire

La commission administrative de l'EDFR a confié à sa sous-commission pénitentiaire la tâche d'être le porte-parole des personnes détenues et du personnel.

La nouvelle législature a entraîné des changements dans sa composition. La vice-présidente de la commission administrative, Madame la députée Katharina Thalmann-Bolz, a quitté la commission en raison de la limitation de la durée de son mandat ; qu'elle soit ici sincèrement remerciée pour son engagement de longue date. Elle est remplacée par Mme Christine Jakob, députée, qui siège désormais dans la sous-commission pénitentiaire. En outre, le Conseil d'Etat a nommé Mme Maryse Aebischer au sein de la commission administrative.

La sous-commission pénitentiaire a tenu six séances ordinaires durant l'année sous revue, cinq sur le site de Bellechasse à Sugiez et une à la Prison centrale à Fribourg. Au total, 39 détenus ayant demandé à être entendus ont été reçus ; il arrive que des détenus s'adressent à la sous-commission par voie de correspondance. Leurs demandes sont enregistrées et discutées ensuite avec le conseil de direction. En outre, la sous-commission a rencontré la commission du personnel EDFR en juin 2022 pour un échange de vues annuel.

Dans le cadre de ses activités, la sous-commission a pu se faire une image représentative des conditions au sein de l'Etablissement de détention fribourgeois. Les détenus et internés auditionnés ont tous décrit les conditions de détention et de vie dans l'EDFR comme bonnes et correctes. Les besoins varient en fonction du type et du niveau d'exécution et, dans la mesure où la sous-commission a pu en prendre connaissance, les détenus se voient accorder les libertés possibles dans les structures actuelles.

Les problèmes soulevés par les détenus étaient régulièrement liés à leur situation personnelle et concernaient souvent la gestion de leurs problèmes de santé ainsi que les modalités de contact et de visite. Les propositions d'amélioration ponctuelles ont été accueillies favorablement par le conseil direction et mises en œuvre dans la mesure du possible. La sous-commission pénitentiaire a constaté que le nombre de détenus souffrant de troubles psychiatriques a augmenté et que cela entraîne davantage de difficultés dans l'environnement carcéral ; elle estime qu'il faut agir dans ce domaine.

La sous-commission pénitentiaire remercie le conseil de direction pour sa communication ouverte et transparente sur les difficultés et les défis et constate que l'établissement est bien géré et avec compétence. Elle remercie tous les collaborateurs et collaboratrices de l'EDFR pour l'excellent travail qu'ils ont fourni en 2022 au service de notre société.

1.1.5 Message de Monsieur Dominique Schouwey, président de la commission du personnel

En tant que président de la commission du personnel EDFR, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter notre rapport annuel. Nous avons partagé une année riche de découvertes, d'émotions, de contradictions, parfois d'agacement ; toutefois soyons ensemble les créateurs de notre avenir.

Au cours de l'année en revue, notre comité a rencontré à trois reprises le directeur, respectivement les 24 mars, 24 juin et 9 novembre. Je relèverai la qualité des échanges et je suis attentif au fait que notre conseil de direction souhaite vivement à l'avenir pouvoir compter sur une commission du personnel plus présente et active.

En date du 16 septembre 2022, le personnel s'est réuni pour la rencontre des jeux dans un milieu hors-carcéral. Je souligne l'excellente organisation et la bonne ambiance des instants partagés.

En tant que président de la commission du personnel, j'ai pris part à quatre séances de la commission administrative et en collaboration avec le comité à quatre séances de la sous-commission économique. En date du 30 juin 2022, notre comité a rencontré la sous-commission pénitentiaire.

Le comité de la commission s'est réuni à 6 reprises durant l'année. Je souligne un esprit constructif et objectif et la collaboration s'est avérée fructueuse et empreinte de solidarité. Je tiens à adresser mes vifs remerciements associés de ma gratitude aux membres pour leur motivation, leur dévouement et leur disponibilité. Le comité est en perpétuel mouvement. Il s'est renouvelé grâce à l'arrivée de trois nouveaux membres qui ont apporté de nouvelles idées, du dynamisme. De plus, un membre a pris sa retraite et une autre nous quittera à la fin janvier 2023, également pour prendre sa retraite. Je leur adresse mes vifs remerciements pour leur disponibilité, leur dévouement associés à leur dynamisme et perspicacité. Je leur adresse mes meilleurs vœux pour une belle et heureuse retraite. Enfin, je quitterai moi-même le comité à la fin février 2023 pour des raisons de départ à la retraite. J'adresse mes sincères remerciements pour la qualité des échanges et la précieuse collaboration et conserverai les bons moments partagés. Partir ce n'est pas oublier, c'est plutôt tourner une page, savoir prendre du recul et garder une attitude positive.

Les enjeux futurs pour les membres du comité de notre commission sont les suivants :

- > Améliorer la communication au sein de l'EDFR, les collègues des deux sites doivent collaborer, subséquemment mieux se connaître ;
- > Utiliser le SharePoint, à cet effet, l'onglet « commission du personnel » est activé. Il doit permettre un échange d'informations entre le personnel et le comité ;
- > Trouver et développer les synergies pour préparer le déménagement du site de la Prison centrale dans les meilleures conditions possibles.

Au sein de l'établissement, nous avons toutes et tous un rôle à jouer. Nous vivons dans la nuance, ce n'est pas réalisable et objectif de se montrer d'accord en tout temps. Il faut oser se remettre en question, prendre du recul et agir au plus près de sa conscience.

J'adresse une pensée toute particulière pour les personnes qui ont enduré une épreuve touchant leur santé ou la perte d'un être cher, je leur souhaite mes meilleurs vœux de bienveillance et de prompt rétablissement.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année sous le signe de la réussite et de la solidarité.

1.2 Conseil de direction EDFR

1.2.1 Membres du conseil de direction

Directeur : Guido Sturny ;
Chef-f-es de division : Roger Crottaz, directeur adjoint, chef de la division Encadrement ;
Andreas Bürgin, chef de la division Sécurité ;
Christine Emery, cheffe de la division Ressources ;
Martin Hertach, chef de la division Agriculture ;
Fabian Seelmann, chef de la division Ateliers et construction ;
Alain Sauteur, chef de la division Prison centrale.

1.2.2 Message de Monsieur Guido Sturny, directeur de l'EDFR

En cette fin d'année, je me sens fier de pouvoir dresser un bilan annuel général très positif. Tous les objectifs de l'EDFR, qui sont fixés annuellement, ont été atteints dans la mesure où le développement de l'EDFR le permettait. Les collaborateurs et collaboratrices ont accompli leurs tâches quotidiennes avec professionnalisme et engagement et

ont relevé les défis avec motivation et sérieux. Je constate que l'EDFR évolue et ne craint pas de s'engager dans de nouvelles voies.

En 2022, l'EDFR a mis un accent particulier sur la progression de sa culture d'entreprise et plus particulièrement sur le développement d'un esprit commun et d'une vision globale. L'élaboration des concepts et des documents de conduite, l'amélioration des prestations administratives des divisions contribuent à définir de manière transparente et claire les missions et tâches des différentes entités. Ces éléments permettent au personnel de s'orienter et de s'appuyer sur des documents de qualité dans le cadre de l'exercice de leur fonction, favorisent et facilitent l'intégration des nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices au sein de leur division et de l'EDFR.

L'année a également été imprégnée par le changement du système de surveillance. Cela a demandé beaucoup de souplesse et d'engagement de la part l'ensemble du personnel. Ce nouveau système, qui spécialise les métiers, a conduit à un nécessaire ajustement de certaines tâches et activités de l'EDFR. Dans ce cadre, un groupe de travail a été créé afin de regrouper, d'analyser, de proposer et de mettre en œuvre les adaptations nécessaires, en collaboration avec les divisions concernées. Le groupe de travail a terminé sa mission avec succès à la fin novembre 2022.

Parallèlement, un grand travail a été réalisé en ce qui concerne la clarification et la classification des fonctions des cadres uniformés avec la précieuse collaboration du Service de personnel et d'organisation (SPO). La nouvelle organisation interne gagne en transparence et valorise les responsabilités de chacun à tous les niveaux hiérarchiques. L'EDFR a pu trouver à l'interne et pour l'ensemble des nouveaux postes de cadres, des personnes intéressées et compétentes. Cette nouvelle organisation permet aussi une meilleure gestion de la planification du personnel et de l'organisation des formations continues selon le profil des collaborateurs et collaboratrices. Cette expérience positive nous encourage à réaliser le même travail concernant le personnel non-uniformé. Enfin, la nouvelle organisation prévoit de mettre en place une 7^{ème} division dès février 2023. Le processus de recrutement, conduit par la DSJS, a permis de nommer une personne interne à l'EDFR comme cheffe de la division Régime ouvert.

Les projets réalisés en 2022 montrent que notre établissement dispose d'excellentes compétences professionnelles à l'interne. Il est important de valoriser et de faire fructifier ces compétences afin de fournir continuellement des prestations de qualité en termes de sécurité, de resocialisation et d'administration.

Je tiens ici à remercier chaleureusement la Direction de la sécurité, de la justice et du sport, les commissions de l'EDFR, les services partenaires et l'ensemble du personnel pour leur soutien, leur engagement et leur disponibilité.

2 Activités de l’Etablissement de détention fribourgeois

2.1 Service Administration et support direction

2.1.1 Activités de l’année 2022

Durant l’année 2022, les activités principales qui ont occupé le service Administration et support direction sont les suivantes :

- > Formation et intégration du nouveau personnel dans le service ;
- > Elaboration de documents de conduite pour les divisions et pour le service sur les nouveaux modèles de documents ;
- > Application du système de nomenclature, de triage, de stockage et de diffusion pour les documents de conduite ;
- > Support administratif au conseil de direction dans le projet « Planification EDFR 2022-2025 » ;
- > Coordination et support aux divisions dans l’élaboration et la mise à jour de leurs concepts ;
- > Organisation des manifestations de l’EDFR (sortie des retraités, apéro des jubilaires, assermentation, conférences des cadres, assemblée annuelle du personnel, etc.) ;
- > Elaboration, publication et diffusion de communications internes ;
- > Réorganisation et mise à jour de l’inventaire du matériel de bureau ;
- > Mise à jour de la charte métier.

2.1.2 Personnel

Service	Administration et support direction
EPT	1.8

2.1.3 Bilan de l’année 2022

Documents internes

Au cours de l’année 2022, le service Administration et support de direction a créé des nomenclatures et a contribué à l’élaboration de 326 documents internes. Une partie de ces documents existait déjà et il a fallu les adapter selon les nouveaux modèles. Pour les autres, un important travail d’élaboration et de mise en forme a été réalisé en collaboration avec toutes les divisions de l’EDFR.

Type de document	Nombre de documents créés selon la nouvelle nomenclature
Directive	3
Ordre de service	10
Ordre particulier	1
Ordre permanent	20
Processus	106
Information (collaborateurs, personnes détenues, partenaires)	186
Total	326

2.1.4 Un des temps forts de l'année

Description

L'assermentation du personnel de l'EDFR a eu lieu le 23 septembre 2022. 24 collaborateurs et collaboratrices ont prêté serment devant le conseiller d'Etat-Directeur, le conseil de direction de l'EDFR, leurs proches et un parterre d'invités. Tous et toutes ont ensuite pu profiter du magnifique buffet.

Le service Administration et support direction a assuré, en collaboration avec d'autres secteurs, l'organisation et le bon déroulement de cette manifestation tout en y participant activement.

2.2 Division Encadrement

2.2.1 Activités de l'année 2022

Durant l'année 2022, les activités principales qui ont occupé les différents services de la division Encadrement sont les suivantes :

Division Encadrement

- > Première mise à jour du concept de la division Encadrement afin de tenir compte de l'évolution des métiers.

Service Criminologique

- > Suite des réflexions sur le futur rôle des criminologues, dans l'optique d'une approche basée sur l'intervention, en complémentarité de l'approche expertale ;
- > Participation au sous-groupe de travail du processus latin d'exécution des sanctions orientée vers le risque et les ressources (PLESORR), pour la mise en place du suivi et de la prise en charge. Réflexions et application dans le cadre de l'EDFR ;
- > Consolidation de la collaboration et des synergies avec les thérapeutes du Centre de psychiatrie forensique (CPF), pour le suivi (séances de réseau, élaboration de PES) des personnes détenues sous mesures thérapeutiques institutionnelles, bénéficiant du programme thérapeutique (PTJMP).

Service de Placement et des visites

- > Instauration d'un système de contrôle efficace des dates d'entrée et de libération des personnes détenues ;
- > Modernisation des processus de travail en généralisant les transmissions d'informations par courriel ;
- > Mise en place d'une gestion numérique des dossiers avec une liste limitée de documents qui continuent, par sécurité, à être imprimés.

Service Social

- > Réflexion avec les intervenants et intervenantes sociaux concernant les prestations de l'EDFR 2025 et la structure de l'équipe du service Social, en collaboration avec le service Social de la Prison centrale ;
- > Formation et intégration d'un nouveau collaborateur dans le service ;
- > Instauration des visites virtuelles mensuelles dans le fonctionnement ordinaire, après l'organisation particulière liée à la pandémie ;
- > Formation continue des collaborateurs et collaboratrices :
 - Chef de projet : formation terminée ;
 - Management et RH : formation en cours.

Service Médical

- > Suivi de la situation COVID-19 avec la responsable de la coordination des institutions à risque du service du médecin cantonal ;
- > Organisation de la vaccination des personnes détenues vulnérables avec l'appui de l'Organe de conduite sanitaire ;
- > Définition et lancement du projet « SHiPP - Swiss HepFree Prisons Project » qui consiste à lancer un dépistage de l'hépatite pour toutes les personnes détenues volontaires et de proposer un dépistage lors de l'arrivée des personnes détenues sur l'EDFR. Ce projet est soutenu par l'association Hépatite Suisse et deviendra un standard pour l'EDFR ;
- > Réflexions dans le cadre du projet EDFR 2025 sur le futur fonctionnement du service Médical ;

- > Gestion de l'augmentation du nombre de personnes détenues avec des troubles psychiatriques et des enjeux qui en découlent : augmentation des hospitalisations dues à des décompensations, difficultés liées au placement compte tenu du manque de places disponibles et de l'inadaptation des structures carcérales ;
- > Augmentation des appels et interventions lors des services de piquet du service Médical. A titre comparatif, en 2021, il y a eu 44 appels et 5 interventions sur place et en 2022, il y a eu 120 appels et 16 interventions sur place.

Service de la Formation des personnes détenues et du sport

- > Implémentation d'un nouveau réseau informatique sécurisé pour la formation des personnes détenues ;
- > Mise en place d'une formation d'agriculteur (CFC) pour une personne détenue. La personne détenue peut suivre les cours à distance grâce à la précieuse collaboration de l'Institut Agricole de Grangeneuve ;
- > Mise en place d'un système de remplacement pour les absences prévisibles des enseignants pour la formation dans l'exécution des peines (Fep) ;
- > Gestion et encadrement de 6 personnes détenues pour l'obtention du permis de cariste R1 et de chariot élévateur télescopique R4, audité par la SUVA ;
- > Gestion et encadrement d'une personne détenue pour la réussite à une formation d'instructeur de fitness ;
- > Organisation d'une formation de personnel d'entretien pour 4 personnes détenues (résultats de la formation à suivre) ;
- > Mise en place de plus de 1400 heures de cours pour la formation de base des personnes détenues (Fep et informatique) ;
- > Réflexion sur les prestations du service en fonction des régimes dans le cadre du projet EDFR 2025 en collaboration avec le service Social de la Prison centrale.

2.2.2 Personnel de la division

Service	Service de Placement et des visites	Service Social	Service Formation des personnes détenues et sport	Service Médical	Service Criminologique
EPT	3.7	6.2	2.3	4.4	2.1

2.2.3 Bilan de l'année 2022

La division Encadrement gère tout ce qui concerne l'administration des personnes détenues. Le bilan de la division est donc composé des tableaux suivants qui récapitulent les différentes informations relatives aux personnes détenues sur le site de Bellechasse.

Effectif des personnes détenues

Personnes détenues en exécution de peine	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Fribourg	56	66	57
Vaud	38	41	42
Valais	6	4	6
Neuchâtel	25	20	13
Genève	11	13	17
Jura	6	2	5
Tessin	0	1	1
Autres	4	0	1
Exécution anticipée de peine			
Fribourg	23	19	23
Autres cantons	10	13	19
Mesures pénales	7	3	2

Placement à des fins d'assistance (art. 426 ccs)	0	0	
Fribourg	0	0	-
Autres cantons	0	0	-
Total	186	182	186

Confessions et âge moyen des personnes détenues

Au 31 décembre 2022, l'EDFR, site de Bellechasse, compte 2 personnes détenues de confession bouddhiste (soit 1,1%), 49 de confession catholique (soit 26,92%), 1 de confession hindoue (soit 0,55%), 17 personnes de confession inconnue ou sans confession (soit 9,34%), 97 de confessions musulmane (soit 53,30%), 11 de confession orthodoxe (soit 6,04%), ainsi que 5 de confession protestante (soit 2,75%).

L'âge moyen des personnes détenues entrées sur le site de Bellechasse est de 36,5 ans.

Journées de détention

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Bâtiment cellulaire	8'110	26'949	77	35'059
Bâtiment rouge	2'537	11'189	82	13'726
Pavillon	5'149	9'343	64	14'492
Sapinière	1'813	4'018	69	5'831
Total	17'609	51'499	-	69'108

Taux moyen d'occupation par maison

Bâtiment	2022	2021	2020
Bâtiment rouge	94%	90%	98%
Bâtiment cellulaire	96%	94%	91%
Pavillon	100%	100%	99%
Sapinière	80%	85%	77%
Total	84%	92%	91%

Répartition des journées de détention par canton

	2022	2021	2020
Fribourg	47%	47%	43%
Neuchâtel	15%	9%	9%
Vaud	23%	27%	28%
Genève	7%	9%	11%
Tessin	0%	1%	1%
Valais	4%	4%	4%
Jura	3%	2%	4%
Divers	1%	1%	0%

Nombre d'entrées par canton

	2022	2021	2020
Fribourg	138	156	137
Neuchâtel	38	33	14
Vaud	73	89	97
Genève	14	13	22
Tessin	0	2	1
Valais	8	4	4

Jura	9	5	5
Divers	5	-	3
Total	285	302	283

Provenance des entrées

Suisse	52
Europe de l'ouest	24
Europe de l'est	52
Afrique du nord	26
Afrique subsaharienne	22
Asie	6
Divers	4
Total	186

Durées des peines

	2022		2021		2020	
Jusqu'à 6 mois (inclus)	41	14.38%	57	18,87%	144	50.9%
De 6 à 12 mois	36	12.63%	47	15,56%	30	10.6%
De 1 à 2 ans	14	4.91%	31	10,26%	11	3.9%
De 2 à 3 ans	17	5.96%	17	5,63%	11	3.9%
De 3 à 4 ans	25	8.77%	16	5,30%	8	2.8%
De 4 à 5 ans	16	5.61%	5	1,66%	11	3.9%
De 5 ans et plus	27	9.47%	6	1,99%	12	4.2%
Exécutions anticipées et mesures (durée non connue)	101	35.43%	123	40,73%	56	19.8%
Total	285	100%	302	100%	283	100%

Evolution des peines inférieures à un mois

	2022		2021		2020	
Durée de séjour inférieure à 1 mois	8	2.80%	10	3,31%	8	3%*

Sorties des personnes détenues

	2022	2021	2020
Conduites (nbre)	27	24	24
Permissions (nbre)	3	6	19
Congés (nbre)	45	87	65

Consultations médicales

	2022	2021	2020
Médecin du site de Bellechasse	853	801	844
Psychiatre/Psychologue/Infirmier en psychiatrie/Ergothérapie	1693	1141 (411)	2021 (373)
Dentiste	253	232	270
Physiothérapeute	312	230	377
Hospitalisations	20	15	16
Transports médicaux	213	152	68

Prestations de la division Encadrement

	2022
Rapport de comportement	40
Préavis (SO, TEX, Transfert)	94
Préavis LC	141
Préavis demande de congé, permission, conduite	207
Conduite effectuée	24
Entretien avec une personne détenue	1852

Prestations d'aumônerie

Les personnes intervenant dans le cadre des prestations d'aumônerie sont les suivantes :

- > Joël Biemann, aumônier sur le site de Bellechasse et le site de la Prison centrale (Eglise catholique) ;
- > Andreas Hess, aumônier sur le site de Bellechasse (Eglise réformée) ;
- > Urs Schmidli, aumônier sur le site de la Prison centrale (Eglise réformée) ;
- > Mohamed Ali Batbout, imam sur le site de Bellechasse (Islam).

Au cours de l'année écoulée, les aumôniers chrétiens et l'imam ont assumé les activités suivantes :

- > Contacts réguliers avec les personnes détenues et entretiens au sujet de la vie, de la foi et des croyances ;
- > Rencontres, plusieurs fois par semaine, en journée ou le soir, en fonction des disponibilités des personnes détenues ;
- > Échanges avec les agents et agentes de détention pour donner suite aux problèmes et préoccupations exprimés par les personnes détenues ;
- > Diverses offres spirituelles : études bibliques, prière du vendredi et célébration de l'Eid-al-Fitr (fin du Ramadan);
- > Liturgies à intervalles réguliers et messes à Pâques ainsi qu'à Noël ;
- > Participation à la cérémonie d'assermentation des membres du personnel de l'EDFR, avec un apport spirituel.

Message de M. Mohamed Ali Batbout, imam du site Bellechasse

Après la pandémie de COVID-19 et les restrictions imposées par celle-ci, le retour à la normale s'est confirmé, ce qui a permis de répondre de manière adéquate aux demandes et besoins des personnes détenues. Les horaires de présence de l'aumônier musulman sont restés inchangés. Les rencontres avec les intéressés ont eu lieu sous la forme d'entretiens individuels, les mercredis, répartis par bâtiment (BR, BC, PAV, SAP), entre 17h30 et 19h30 (ramené à 19h15 suite à des discussions menées avec la division Sécurité).

Les entretiens ont été réguliers, ce qui a permis de répondre aux demandes spécifiques des fidèles. Le vendredi a lieu la prière, entre 12h20 et 14h20, répartie entre les bâtiments SAP, BC et PAV, ainsi que BR. Il y a environ 40 personnes détenues inscrites par prière. Avant le début de chaque célébration, un espace de parole est ouvert aux personnes concernées afin d'exprimer diverses doléances. Ils apprécient cet aspect, qui leur permet de créer une proximité bénéfique et qui contribue à amoindrir les tensions qui sont relativement courantes dans ce milieu particulier qu'est le monde carcéral.

2.2.4 Un des temps forts de l'année

Depuis de nombreuses années, l'importance de l'échange d'informations entre les partenaires a été soulevée par tous nos collaborateurs et collaboratrices. Les documents étant majoritairement conservés en format papier, il était très difficile de garantir la transmission des informations à tous les niveaux et sans perte de temps. Depuis près de deux ans, un projet a été lancé par la division Encadrement afin de garantir le transfert d'informations et la mise à disposition des documents et ce dans le but de diminuer les délais de transmission des données.

En 2022, un premier objectif a été atteint, une majorité des documents étant scannée dans la base de données des dossiers des personnes détenues. Cela a été rendu possible grâce aux efforts fournis par différents services de différentes divisions. Il est à présent aisé de connaître le statut réel des personnes détenues, de prendre connaissance des préavis établis par l'EDFR, ainsi que de connaître les réponses des autorités de placement. Afin d'assurer la bonne gestion des personnes détenues dans tous les cas de figure, certains documents importants resteront gérés dans les deux formats, le document papier restant un standard dans la disponibilité des informations en cas de panne informatique.

Après l'atteinte de ce premier objectif, nous espérons la validation rapide du projet de gestion électronique des dossiers et la mise en œuvre d'une gestion électronique des documents (GED) pour les dossiers des personnes détenues.

2.3 Division Sécurité

2.3.1 Activités de l'année 2022

Durant l'année 2022, les activités principales qui ont occupé les différentes sections de la division Sécurité sont les suivantes :

- > Changement du système de service avec la sortie du système de brigades et la mise en place des horaires en 12h30 pour les agents et agentes de détention de la division ;
- > Augmentation de la cohésion et du soutien au sein de la division Sécurité par un esprit de corps et d'équipe ;
- > Incorporation et formation des nouveaux collaborateurs ;
- > Mise en place du PTJMP avec des résultats très encourageants ;
- > Mise en place du concept de formation continue et personnelle de la division Sécurité et pour les agents et agentes de détention en formation au CSCSP ;
- > Elaboration du concept de la division ;
- > Elaboration et mise à jour des processus sécuritaires (environ 100 documents) ;
- > Mise en place du nouveau système de distribution de nourriture pour les personnes détenues (self-service) dans les secteurs BR et BC ;
- > Participation à différents groupes de travail dans le cadre du projet EDFR 2025 ;
- > Equipement des locaux pour le service intérieur des secteurs BR et BC et aménagement des nouveaux vestiaires pour le personnel ;
- > Entrée en fonction de personnel sécuritaire en contrat de durée déterminée (CDD) afin de pallier les absences au sein des secteurs de la division Sécurité ;
- > Entretien de la très bonne collaboration avec la Police cantonale.

2.3.2 Personnel de la division

Section	BC/BR	PAV/SAP	Centrale/Logistique	Gardes de nuit
EPT (Service intérieur)	23	7	13	11

Au cours de l'année 2022, 3 agents de détention ont réussi leur examen délivré par l'Institut suisse de police (ISP) et sont désormais formateurs pour la sécurité personnelle.

2.3.3 Bilan de l'année 2022

Mouvements de personnes détenues

Entrées	Sorties	Changements de cellule	Changements de place de travail
718	694	732	577

Activités sécuritaires

Maisons	Fouilles de cellule	Fouilles de personnes détenues	Interventions du GRIF	Transport médical SF/SO	Conduites BC/PAV
Bâtiment Cellulaire	300	318			
Bâtiment rouge	150	182			
Pavillon	52	53			
Sapinière	40	47			
Total	542	600	15	6	3

	Colis	Téléphones mobiles saisis	Stupéfiants saisis	Ouvertures de porte	Appels reçus	Interphonie
Centrale	1280	19	903 g	451352	387654	132000

Sanctions disciplinaires et tests d'urine

2022	Téléphones portables	Stupéfiants	Nombre prises d'urine	Tests positifs prises d'urine %	Total de jours de cellule forte	Sanctions prononcées	Nombres d'amendes	Montant des amendes
Total	19	196	762	24.3%	504	656	104	5952.25

Concours Canin

	Moyenne participants 2022	Moyenne EDFR 2022	Moyenne police cantonale 2022	Moyenne EDFR 2020
Note	241/300	236/300	242/300	268/300

2.3.4 Un des temps forts de l'année

Description

Le 23 juin 2022, une équipe de conducteurs de chiens de l'EDFR a participé au 25^{ème} concours inter uniformes à Neuchâtel. Les conducteurs de chien de l'EDFR ont obtenu des très bons résultats. Deux conducteurs de chiens ont également participé au championnat suisse des chiens de service militaires à Schönbühl où ils ont également obtenu des bons résultats.

Les 03 et 04 novembre 2022, le concours annuel de la Fédération suisse des conducteurs de chiens de police (FSCCP) a eu lieu sur le site Bellechasse. Tous les participants et participantes ont réussi le concours. La baisse des points par rapport à l'année précédente est liée aux exercices toujours plus difficiles à réussir et à la notation des juges toujours plus exigeante.

Grâce aux chiens de service et leurs conducteurs, un certain nombre d'objets illicites a pu être découvert durant l'année sur et aux abords du site de Bellechasse.

2.4 Division Ressources

2.4.1 Activités de l'année 2022

Durant l'année 2022, les activités principales qui ont occupé les différents services de la division Ressources sont les suivantes :

- > Mise à jour contractuelle des dossiers RH de tous les agents et agentes de détention, en français et en allemand ;
- > Mise en place d'une gestion des heures supplémentaires ;
- > Montée en compétence des nouveaux collaborateurs et collaboratrices des services Finances et Ressources humaines ;
- > Préparation RH et informatique pour la nouvelle division Régime ouvert (mis en place en février 2023) ;
- > Réalisation de grands projets informatiques GINA.

2.4.2 Personnel de la division

Service	Finances	Ressources humaines	Informatique	Apprenants
EPT	2,8	1,8	0,5	6

2.4.3 Bilan de l'année 2022

2.4.3.1 Finances

Compte de résultats

Compte de fonctionnement	Compte 2022 (Fr.)	Budget 2022 (Fr.)	Compte 2021 (Fr.)
Total des charges	37 992 875.-	38 084 910.-	36 126 066.-
Total des revenus	- 36 005 426.-	- 35 669 200.-	- 35 507 470.-
Excédent de charges	1 987 449.-	2 415 710.-	618 596.-

Afin de continuer à répondre aux exigences sanitaires liées au COVID-19, des dépenses supplémentaires ont été engagées en début d'année 2022 pour le matériel de nettoyage. Il s'agit notamment de stations de désinfection et des produits désinfectants, ainsi que des masques.

L'augmentation généralisée et non prévisible des coûts a également exercé une influence négative dans les secteurs de l'EDFR. Les frais de culture et de bétail ont subi des dépenses supplémentaires, relatives à ces augmentations.

Les charges supplémentaires relatives au carburant, aux contributions du Centre Suisse de compétences et aux prestations de surveillance des détenus hospitalisés, ont été couvertes par les recettes de même nature.

Les dépenses supplémentaires constatées ont pu être couvertes en totalité par compensation d'autres postes. L'EDFR a notamment renoncé à certains achats de mobilier ou au remplacement d'équipements de loisirs. Les ateliers créatifs ont mis l'accent sur des travaux nécessitant moins d'achats de matières premières.

Des dépenses inférieures aux prévisions budgétaires ont été constatées. Ces positions ont servi à la compensation des dépenses supplémentaires.

Avec ces efforts, les charges sont inférieures de 92 035 francs (- 0.25%) par rapport à celles budgétisées

Après bouclage, le compte de résultats présente un excédent de charges de 1 987 449 francs. Ce montant est inférieur de 428 261 francs à l'excédent de charges budgétisé (- 17.7%).

Les recettes sont supérieures de 336 226 francs (+ 0.94%) par rapport à celles budgétisées. Les ateliers sécurisés ont passablement développé leurs activités et les ventes ont été largement supérieures à celles budgétisées. Bénéficiant de conditions météorologiques favorables, les ventes de produits agricoles ont également été supérieures.

La mise en place des projets informatiques n'a pas pu être complètement réalisée et par conséquent, l'achat de matériel informatique a été moins important que prévu. Pour ces postes, un report de crédit de 67 000 francs a été demandé.

Compte des investissements

Compte des investissements	Compte 2022 (Fr.)	Budget 2022 (Fr.)	Compte 2021 (Fr.)
Total des dépenses	12 288 910.-	11 500 000.-	2 462 903.-
Total des recettes	- 2 799 467.-	- 2 800 000.-	-1 500 000.-
Excédent de dépenses	9 489 443.-	8 700 000.-	962 903.-

Après bouclage, le compte des investissements présente un excédent de dépenses de 9 489 443 francs, soit 789 443 francs de plus par rapport au budget (+ 9%).

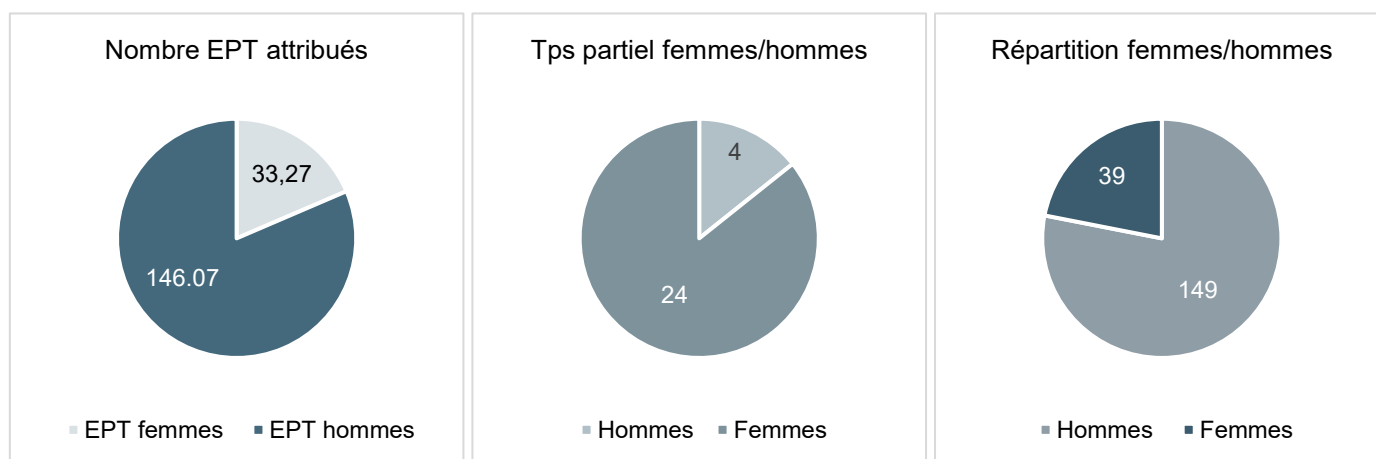
Les dépenses des investissements sont supérieures de 788 910 francs (+ 6.86%) par rapport au budget.

Différents reports de crédit pour un montant de 2 285 175 francs concernant l'agrandissement de Bellechasse, le concept sécurité, le projet de dérivation de la Bibera, la rénovation des appartements, le déménagement de la Prison centrale, la station pompage et le plan d'infrastructure eau potable ont été comptabilisés.

2.4.3.2 Ressources humaines

Effectif du personnel

Les graphiques ci-dessous décrivent l'état de situation du personnel EDFR au 31 décembre 2022.

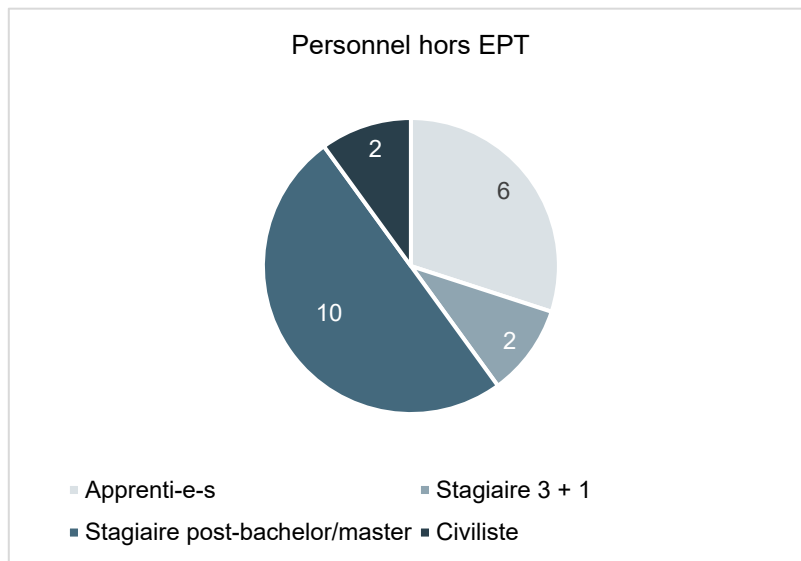


À son budget annuel 2022, l'EDFR bénéficie de 179.34 EPT, le solde de postes vacants est repourvu au 01 janvier 2023. Ceux-ci sont attribués à 188 personnes engagées dans plus de 25 fonctions différentes. Si la fonction d'agent et agente de détention est la fonction la plus fortement représentée au sein de l'EDFR, celle-ci est occupée par des collaborateurs et collaboratrices aux compétences-métiers larges et diverses (agriculteurs, maraîchers, arboriculteurs, garagistes, peintres, électriciens, menuisiers, serruriers, maçons, cuisiniers, moutonniers, palefreniers, apiculteurs, etc.) afin de permettre aux activités inhérentes à l'exploitation d'une entreprise agricole de grande envergure de se développer avec succès.

L'EDFR a également la mission d'offrir un espace de formation dans les domaines juridiques, criminologiques, sociaux, administratifs et comptables. Au cours de l'année, 20 personnes en cours, en fin de formation ou en réinsertion professionnelle ont complété les effectifs :

- > Apprenant et apprenante employé-e de commerce ;
- > Stagiaire 3+1, pré-HEG, post-bachelor, post-master ;
- > Stagiaire en cours de formation de travail social ;

- > Programme d'emploi temporaire ;
- > Civiliste.



Mutations du personnel

L'année 2022 aura été marquée par le renouvellement d'une partie du personnel EDFR. Parmi les divers motifs mentionnés à ces occasions, la modification de la loi sur la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (CPPEF) est à relever. En effet, celle-ci a nettement accentué les décisions de départ prises au 31 décembre 2022.

Au total, durant l'année 2022, 48 nouveaux contrats ont été rédigés. Ceci inclut des contrats de durée indéterminée comme de durée déterminée (stagiaires, apprentis, etc.), ainsi que des mutations internes durables nécessitant l'établissement d'un nouveau contrat. A chaque nouvel engagement, plusieurs processus RH sont mis en œuvre, sollicitant tout particulièrement le service RH. Il faut également relever l'élaboration et la planification du programme d'introduction pour les nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices permettant à chacune et chacun de rapidement découvrir l'EDFR, de s'y intégrer et de créer les liens nécessaires à l'exercice futur de la fonction.

Promotions et diplômes

L'EDFR investit dans la formation professionnelle continue. Cette année, 8 collaborateurs et collaboratrices ont obtenu leur brevet fédéral d'agent et agente de détention. Du côté des apprenants et apprenantes, 1 apprentie employée de commerce a réussi sa formation. Une collaboratrice a également réussi sa formation de comptable. L'Etablissement de détention fribourgeois félicite vivement ces personnes et remercie celles qui les ont encadrées.

2.4.3.3 Informatique

Le service d'informatique a été immergé cette année dans la continuité des projets en cours ainsi que dans l'aboutissement d'autres projets, comme le décommissionnement du système de visioconférence Cisco ou la fusion de dossiers.

Dans les projets phares de 2022, citons :

- > Formation des personnes détenues : Projet conçu pour l'amélioration de la qualité des cours dispensés aux personnes détenues, qui a nécessité la création d'un réseau informatique interne permettant l'accès à des formations certifiantes et de qualité en e-learning.
- > Ginaweb/LEGO - Ginaweb/Visites - Ginaweb/Fusion des dossiers : Différents projets sur un même logiciel ont permis de nombreuses et nécessaires améliorations parmi lesquelles la simplification et la réorganisation des processus de travail, la mutualisation de l'information ainsi que l'introduction de nouvelles fonctionnalités

permettant d'augmenter l'efficacité des différents services utilisateurs. Ce projet a tenu compte des outils utilisés sur les deux sites de l'EDFR et il a permis l'unification de données ainsi qu'une harmonisation dans le traitement des dossiers des personnes détenues sur les deux sites de l'EDFR. Il s'intègre dans la préparation du déménagement de la Prison centrale sur le site de Bellechasse.

Aujourd'hui, le service se trouve très mouvementé dans la préparation de la migration de la téléphonie vers MS Teams, un défi que le service ne pourra relever que de manière partielle d'ici fin décembre, suite à des défis techniques inattendus. La migration complète des deux sites sera effective au printemps 2023.

2.4.4 Un des temps forts de l'année

Description

Pour 2022, le choix du temps fort se divise en de nombreux moments-clés qui ont permis la réussite des différents projets informatique GINA.

De manière à finaliser ces projets dans les temps et suite à la démission du spécialiste GINA sur le site de Bellechasse, une réorganisation extraordinaire a été nécessaire. De nombreux collaborateurs et collaboratrices, à des niveaux différents, ont dû octroyer du temps sur toute l'année 2022 pour se former, gagner en compétences et effectuer les tests indispensables durant les weekends.

Les deux spécialistes métiers GINA et le service Informatique ont été mis à rude épreuve. Le défi a été relevé avec succès grâce à une intense collaboration, le tout avec un esprit positif et constructif. Un grand merci à tous les collaborateurs et collaboratrices pour leur investissement.

2.5 Division Agriculture

2.5.1 Activités de l'année 2022

Durant l'année 2022, les activités principales qui ont occupé les différentes sections de la division Agriculture sont les suivantes :

- > Poursuite de la mise à jour du concept de la division permettant de rassembler toute la documentation dans un seul recueil et rendant ainsi plus transparentes les tâches de la division à l'interne et vis-à-vis des différents partenaires ;
- > Conduite des chefs de secteurs suite à la réorganisation de la division en leur donnant l'aide nécessaire afin qu'ils puissent appréhender leurs nouvelles responsabilités ;
- > Mise en place d'une comptabilité agricole ;
- > Gestion du manque de personnes détenues aptes au travail dans le régime ouvert en raison de l'augmentation des problèmes de santé physiques et psychiques.

2.5.2 Personnel de la division

Sections	Production végétale	Production animale	Cultures maraîchères
EPT	9	11.17	5

2.5.3 Bilan de l'année 2022

2.5.3.1 Section Production végétale

Pour la production végétale, l'année a été marquée par de fortes canicules de longue durée. Située dans les Grands Marais, l'exploitation agricole performe mieux pendant des années sèches qu'humides. Les rendements, toutes cultures confondues, ont été très bons.

Grace à la nouvelle organisation, les travaux agricoles ont pu être réalisés avec plus de facilité qu'auparavant.

Le secteur du garage a été intégré dans la section Production végétale à l'automne.

2.5.3.2 Section Production animale

Suite aux départs à la retraite de deux collaborateurs de la section, des nouveaux collaborateurs ont pu être recrutés. Les postes ont été compliqués à repourvoir et ont dû être mis au concours à plusieurs reprises.

En 2022, les nouvelles étables à veaux et pour le jeune bétail ont été mises en service.

Suite à la démission des deux armaillis, l'EDFR a été contraint de chercher de nouveaux gardes-génisses. Cela nous a posé un grand défi. Par chance, juste avant le début de la saison d'estivage, un couple a pu être recruté et les deux personnes engagées ont donné pleine satisfaction.

D'importants travaux de mise à jour de notre système d'élevage à la porcherie ont été entamés. Ils seront terminés en 2023.

2.5.3.3 Section Cultures maraîchères

Comme déjà mentionné pour la section Production végétale, la météo a été bénéfique concernant la quantité et la qualité des légumes produits.

Cette année également la division Agriculture a pu compter sur l'aide de civilistes au profit des cultures maraîchères pour pallier le manque de personnel.

La deuxième année en bourgeon Bio, malgré le grand défi lié à l'absence de personnel, a été un grand succès.

2.5.4 Livraisons internes

Le tableau ci-dessous résume les quantités des livraisons internes effectuées en 2022 :

Viande (kg)	Oeufs (nbre)	Fruits (kg)	Lait (kg)	Légumes (kg)
20424	28968	5118	11968	25923

2.5.5 Resocialisation des personnes détenues

Comme l'année précédente, la division Agriculture a continué à organiser la formation de cariste, reconnue par la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), pour les personnes détenues. Grâce à ce permis, qui est également valable dans le privé, celles-ci peuvent réaliser des travaux intéressants sur l'exploitation agricole.

Plusieurs activités favorisant la resocialisation ont pu être mises en application. Entre autres, une personne détenue a débuté une formation d'agriculteur qui va aboutir à un CFC. Deux détenus affectés aux serres et à la pépinière se sont occupés des semis de graines et de plantons. Ce travail représente une production de plus de 40'000 plantons de toutes sortes de légumes qui se sont retrouvés au jardin et les champs. Grâce aux compétences acquises, ces deux personnes pourraient être à l'avenir employées chez un horticulteur, par exemple.

Deux détenus chauffeurs de tracteur ont acquis les compétences nécessaires et de l'expérience dans les travaux mécaniques de désherbage, semis et plantation et ce, de manière autonome en accompagnant d'autres détenus.

2.5.6 Un des temps forts de l'année

Description

Un détenu souffrant de graves troubles psychiques et psychologiques a été affecté aux soins des animaux. Cette tâche développe chez ce détenu un sens élevé des responsabilités. Son engagement personnel a également un effet positif sur le bien-être des animaux. L'évolution positive du détenu est perçue quotidiennement par son entourage.

2.6 Division Ateliers et construction

2.6.1 Activités de l'année 2022

Durant l'année 2022, les activités principales qui ont occupé les différentes sections et services de la division Ateliers et construction sont les suivantes :

- > Rédaction des annexes au concept telles que des ordres permanents, processus, formulaires et modèles d'information qui permettent de rassembler toute la documentation dans un seul recueil et de rendre ainsi les missions de la division plus transparentes à l'interne et vis-à-vis des différents partenaires ;
- > Mise en place de la planification et de l'organisation après la sortie du système de brigades ;
- > Mise en place d'un nouveau système de piquet par les artisans pour les installations techniques (chauffage, électricité, sanitaire, etc.) sur le site de Bellechasse ;
- > Travaux d'entretien pour tous les bâtiments du site de Bellechasse ;
- > Mise en place et suivi du nouveau système de rémunération des personnes détenues ;
- > Développement des secteurs artisans et ateliers sous la conduite des nouveaux chefs de secteur ;
- > Planification et réalisation pour la remise en état et le renouvellement des infrastructures telles que le transformateur, la station de pompage des eaux usées et l'approvisionnement en eau potable ;
- > Suivi de l'exécution pour le projet d'agrandissement du site de Bellechasse qui vise la séparation des régimes par bâtiments ;
- > Planification du projet de l'ouvrage pour le déménagement de la Prison centrale, la nouvelle cuisine et le nouveau bâtiment SD/TEX (afin de soumettre le message pour un crédit d'engagement au Grand conseil) ;
- > Elaboration du nouveau plan d'aménagement (PAL) afin d'adapter les zones à construire aux nouveaux projets.

2.6.2 Personnel de la division

Sections/Service	Artisans	Cuisine	Ateliers	Planification et gestion immobilière
EPT	12	5	11	1.4

2.6.3 Bilan de l'année 2022

2.6.3.1 Section Artisans

Cette année, la priorité a été donnée à la création de mobilier pour le projet d'agrandissement du site de Bellechasse. Des équipements tels que des armoires, lits et tables sont réalisés par les ateliers des artisans pour meubler plus de 60 cellules. De plus, la façade des ateliers a été rénovée et repeinte. Les installations techniques ont été entretenues et renouvelées en permanence. De plus, le nouveau transformateur a pu être mis en service cet été en coupant l'alimentation électrique du site de Bellechasse pendant tout un après-midi. Cette opération a été réalisée avec succès grâce à l'aide et à la collaboration de toutes les divisions.

Cette année, les collaborateurs du secteur Garage de l'EDFR ont assuré l'entretien et la maintenance de nombreux véhicules et machines. A la fin de l'année, le secteur Garage a été attribué à la division Agriculture pour des raisons logistiques et organisationnelles.

2.6.3.2 Section Cuisine

Cette année, le nouveau système de self-service pour les personnes détenues a pu être mis en place sur le site de Bellechasse pour les régimes fermés. Désormais, les détenus ne reçoivent plus leurs repas dans une gamelle, mais peuvent se servir eux-mêmes. Cela a permis de réduire les déchets de nourriture (restes de repas) d'environ 35%. Avec l'aide d'une vingtaine de personnes détenues, les collaborateurs et collaboratrices de la section ont assuré la restauration quotidienne des personnes détenues et du personnel. 171 000 repas ont été préparés, 84 000 pains ont été confectionnés et 20 000 kilogrammes de viande provenant de l'élevage interne ont été transformés.

2.6.3.3 Section Ateliers

Les ateliers sécurisés ont mis cette année la priorité sur le nouvel atelier de fabrication de plaques d'immatriculation. En collaboration avec l'Office de la circulation du canton de Fribourg (OCN), de nouvelles machines ont pu être installées dans les ateliers, permettant à plusieurs personnes détenues, encadrées par des agents de détention, de fabriquer à l'avenir les plaques d'immatriculation pour le canton de Fribourg. La phase de test a parfaitement fonctionné et dès 2023, la production en série aura lieu sur le site de Bellechasse.

2.6.3.4 Service Planification et gestion immobilière

Cette année, le service Planification et gestion immobilière a élaboré les bases du concept de protection incendie en collaboration avec un spécialiste externe et l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB). La protection technique contre l'incendie de tous les bâtiments existants a été analysée. Les points faibles et les mesures nécessaires ont été mis en évidence. En outre, les anciennes fenêtres du bâtiment « Les Vernes » ont été remplacées et la rénovation du toit et des façades du bâtiment Lugnoremoos à Galmiz a pu commencer.

2.6.4 Un des temps forts de l'année

La mise en service du nouveau transformateur moyenne et basse tension (MT/BT) a été l'un des plus grands défis de cette année. Pour raccorder l'alimentation principale du Groupe E au nouveau transformateur, il a fallu couper l'électricité sur tout le site de Bellechasse pendant une demi-journée afin d'assurer la sécurité du travail. Une prison sans électricité signifie une restriction importante de la sécurité qui a dû être compensée par des ressources en personnel. Certaines installations, comme la centrale, ont pu être maintenues grâce aux générateurs disponibles. Pour d'autres, comme la station de pompage des eaux usées ou les machines à traire pour l'exploitation agricole, il a fallu louer des générateurs supplémentaires. L'organisation a nécessité une étroite collaboration entre les divisions Sécurité, Agriculture et Ateliers et construction afin de garantir un déroulement sans faille. Grâce à l'engagement exceptionnel des agents et agentes de détention, qui ont pu garantir la sécurité par leur présence, et à l'engagement particulier des agents de détention électriciens, en collaboration avec le Groupe E, le nouveau transformateur a pu être mis en service sans problème après une interruption d'alimentation électrique de cinq heures.

2.7 Division Prison centrale

2.7.1 Activités de l'année 2022

Durant l'année 2022, les activités principales qui ont occupé les différents sections et services de la division Prison centrale sont les suivantes :

Division Prison centrale

- > Elaboration du concept de la division et des documents de conduite ;
- > Entrée en fonction des 3 nouveaux chefs de secteurs suite à la réorganisation des cadres afin de permettre une conduite 7 jours sur 7 de 07h50 à 19h00 et d'assurer la gestion et le suivi des tensions et/ou conflits rencontrés au quotidien dans le cellulaire ;
- > Consolidation de la formation des nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices.

Section Administration / Réception

- > Forte implication du personnel, aussi durant deux weekends, dans les projet informatiques GINA avec une migration et une fusion des bases de données.

Service Médical

- > Recrutement, formation et intégration de deux nouvelles collaboratrices ;
- > Gestion et organisation de l'augmentation des interventions du Réseau Fribourgeois de santé mentale (RFSM) avec la présence tous les jours d'un ou une intervenant ou intervenante spécialisé-e en accompagnement psychiatrique.

Section Cellulaire / Encadrement

- > Gestion de l'augmentation du nombre de personnes détenues avec des troubles psychiatriques et des enjeux qui en découlent : augmentation des hospitalisations dues à des décompensations, difficultés liées au placement compte tenu du manque de places disponibles et de l'inadaptation des structures carcérales, augmentations des interventions et mesures de contrainte ;
- > Aménagement d'un escalier d'accès aux combles en cas d'intervention feu ou autre ;
- > Travaux d'installation d'une génératrice de secours, dans le cadre du risque de pénurie d'énergie. L'achat et l'installation de cette génératrice permettent d'assurer l'autonomie du site. L'alimentation du site de Bellechasse étant garantie par le fournisseur d'électricité.

2.7.2 Personnel de la division

Section/Service	Cellulaire/ Encadrement	Administration / réception	Service social	Service médical
EPT	23	11	1	3.2

2.7.3 Bilan de l'année 2022

2.7.3.1 Statistiques

Chiffres-clés concernant les personnes détenues

Personnes détenues en exécution	2022	2021
Fribourg	268	270
Autres cantons	5	8
Personnes détenues en détention provisoire		
Fribourg	111	149
Vaud	9	5
Valais	3	8
Neuchâtel	10	17

Jura	17	2
Autres cantons	3	5
Personnes détenues en exécution anticipée de peine		
Fribourg	3	4
Autres cantons	0	0
Personnes détenues en détention administrative		
Fribourg	126	122
Personnes détenues en semi-détention et travail externe		
Fribourg	21	17
Vaud	6	3
Autres cantons	0	0
Total	582	610

Mouvements

2022	Changements de cellule	Nombre d'entrées	Nombre de sorties	Total mouvements (entrée-sortie)
Total	492	582	583	1065

Confessions et âge moyen des personnes détenues

Le site Prison centrale a détenu durant l'année 212 personnes détenues de confession catholique (soit 36,4 %), 279 personnes détenues de confession musulmane (soit 47,9 %), 43 personnes détenues de confession orthodoxe (soit 7,4%), 28 personnes détenues de confession protestante (soit 4,8 %), 0 personnes détenues de confession juive (soit 0%), 4 personnes détenues de confession bouddhiste (soit 0,7%), 16 personnes détenues sans confession ou de confession inconnue (soit 2,8 %).

L'âge moyen des personnes détenues entrées sur le site de la Prison centrale est de 36 ans.

Journées de détention

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Secteur détention provisoire	5138	12255	70 %	17393
Secteur peine privative de liberté	1171	2799	71 %	3970
Secteur détention administrative	0	730	100%	730
Maison détention "Les Falaises"	1389	1658	54 %	3047
Total	7698	17442	69 %	25140

Répartition des journées de détention par canton

	2022	2021
Fribourg	20379	21177
Neuchâtel	1552	1495
Vaud	1527	1868
Berne	127	488
Valais	894	801
Jura	661	531
Autres cantons	0	0

Nombre d'entrées par canton

	2022	2021
Fribourg	530	562
Neuchâtel	19	18
Vaud	16	14

Berne	3	5
Valais	11	8
Jura	3	3
Autres cantons	0	0
Total	582	610

Provenance des entrées

Suisse	123
Europe de l'ouest	71
Europe de l'est	118
Afrique du nord	119
Afrique subsaharienne	84
Asie	51
Divers	16
Total	582

Sanctions disciplinaires et tests d'urine

2022	Nombre prises d'urine (SD-TEX)	Tests positifs prises d'urine	Nombre tests d'alcoolémie (SD-TEX)	Tests positifs tests d'alcoolémie	Jours de cellule forte	Sanctions prononcées	Nombres d'amendes	Montants des amendes
Total	327	17	320	15	66	12	1	Fr. 50.00

Consultations médicales

	2022	2021
Médecins somaticiens	783	589
Psychiatre/Psychologue/Infirmier en psychiatrie (RFSM)	1318	4062

2.7.3.2 Occupation des personnes détenues

Les personnes placées en détention provisoire ne sont pas astreintes au travail, mais elles peuvent être occupées par différents programmes au sein de l'établissement. Cependant, les dispositions du code pénal suisse prévoient que les personnes détenues condamnées aux arrêts ou à l'exécution de peines privatives de liberté sont astreintes au travail.

En 2022, les personnes détenues ont été occupées à la cuisine, à la buanderie, à l'atelier d'occupation, au nettoyage et à l'entretien du bâtiment. Au total 30 310 heures ont été réalisées, correspondant à un montant de 90 930 francs de rémunération.

2.7.3.3 Assistance pour les personnes détenues par le service Social

Durant l'année 2022, les collaborateurs et collaboratrices du service Social ont assuré le suivi social de la plupart des personnes détenues incarcérées dans l'établissement (271 entrées), tous régimes confondus. La fréquence des entretiens a varié en fonction des besoins et du profil des personnes détenues. De nombreuses démarches ont été réalisées en collaboration avec des partenaires externes (autorités de placement, Ministère public, services sociaux et services des curatelles, thérapeutes, institutions/foyers, proches et familles, etc.).

Le service Social répond aux demandes de rapport (comportement, préavis en vue d'une libération conditionnelle, etc.) émises par les autorités. Il traite également les demandes de congé des détenus en émettant des préavis destinés aux autorités ou en rédigeant des décisions d'octroi ou de refus de congé en cas de délégation de la compétence en matière de décision par les autorités.

Le service Social favorise également le maintien du contact avec les familles en organisant régulièrement des visites d'enfants à un rythme mensuel pour les personnes détenues qui en feraient la demande, avec l'accord des autorités. Ainsi, en 2022, 22 visites d'enfants ont été organisées.

En collaboration avec le Service du médecin cantonal, le Ministère public et le Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation, le service Social a mis en place, depuis janvier 2019, la pré-indication systématique à l'entrée en détention des personnes souffrant d'addiction. Ce dispositif concerne uniquement les personnes détenues sous autorité judiciaire fribourgeoise et au bénéfice d'une autorisation de séjour en Suisse.

Une formation élémentaire en français est proposée par l'organisme FEP aux personnes détenues volontaires. Durant l'année en revue, les cours ont été dispensés à 3 groupes de 4 personnes détenues à raison de 1 heure par semaine et par groupe.

Un aumônier catholique et un pasteur ont assuré régulièrement l'assistance morale et spirituelle des personnes détenues. En outre, les personnes détenues qui en avaient besoin ont pu bénéficier d'une aide matérielle limitée.

2.7.3.4 Assistance pour les personnes détenues par le service Médical

L'assistance médicale à la Prison centrale est assurée par deux médecins généralistes externes ainsi que MedHome, en renfort depuis le 1^{er} août 2022.

Les quatre infirmières du service Médical ont pour rôle d'évaluer et de donner les soins adéquats aux détenus à leur arrivée et pendant toute la détention. Elles organisent les consultations médicales des médecins généralistes et psychiatres. Elles travaillent en étroite collaboration avec la Pharmacie du Bourg pour tout ce qui concerne la gestion médicamenteuse (contrôle, distribution, gestion des médicaments et du matériel de soins). Elles travaillent en pluridisciplinarité avec les différents intervenants et organisent les rendez-vous de suivis organisés à l'extérieur.

Les médecins généralistes de la Prison centrale ont consulté, sur dossier et lors des visites médicales, 783 personnes détenues. 1025 consultations infirmières ont été prodiguées aux personnes détenues. Plusieurs personnes détenues ont dû être conduites en milieu hospitalier pour des examens, des traitements ambulatoires ou encore des hospitalisations. Certaines personnes détenues ont dû être prises en charge par des spécialistes de l'Hôpital cantonal fribourgeois.

Le RFSM a consulté 1318 personnes détenues pour des problèmes psychiatriques et à 658 reprises des personnes détenues pour un suivi psychologique.

Les vaccinations contre le COVID-19 ont été organisées à la Prison centrale le 13 janvier 2022 et le 07 novembre 2022 avec l'appui de la Pharmacie du Bourg qui fournit le matériel ainsi que les vaccins. La vaccination contre la grippe est organisée ponctuellement en collaboration avec la pharmacie du Bourg. Ces deux vaccinations ont également été proposées au personnel de l'établissement.

2.7.4 Un des temps forts de l'année

Dans le cadre de l'occupation des personnes détenues, la Prison centrale a obtenu un nouveau mandat auprès de Swiss Mailing pour des travaux de pliage, ce qui a nécessité une nouvelle organisation du travail et une gestion de la sécurité face à un très grand nombre de personnes détenues hors cellule.

Il faut relever que ces activités, qui ont généré beaucoup de travail de mise en place, de surveillance et de contrôle qualité, ont fortement contribué à faire descendre le niveau de tension habituel au sein de l'établissement.

Comme la Prison centrale n'a pas suffisamment de locaux pour permettre ce genre d'activité, des tables de travail ont été installées dans les couloirs de détention ou dans des cellules destinées à trois personnes détenues.

Les personnes détenues ont travaillé de manière autonome, ce qui a provoqué des ralentissements et une diminution de la qualité.

Cette expérience démontre clairement qu'il est nécessaire et primordial d'occuper les personnes détenues pour d'une part diminuer les tensions et d'autre part augmenter la sécurité en général et ce dans le but de respecter les standards de la détention avant jugement.

3 Influence du COVID-19 sur l'EDFR

Grâce à une évolution favorable de la situation sanitaire, l'ensemble des mesures édictées par les autorités fédérales et cantonales ont pu être levée début avril 2022.

La bonne collaboration entre les services médicaux de l'EDFR et l'organe de conduite sanitaire du canton a permis de proposer cette année encore la vaccination contre le COVID-19 aux personnes détenues de l'EDFR.

Le conseil de direction évalue régulièrement l'évolution de la situation COVID-19. Il n'y pas eu d'observation de cas de COVID-19 au sein de personnes détenues depuis plusieurs mois mais quelques infections au sein du personnel.

4 Remerciements

Au terme de ce rapport, la commission administrative tient à remercier le conseil de direction, les collaborateurs et collaboratrices ainsi que les personnes détenues qui ont contribué à la bonne marche de l’Etablissement de détention fribourgeois.

Le présent rapport a été adopté par la commission administrative le 03 avril 2023.

Le Président de la commission administrative
Romain Collaud

Le Directeur de l’EDFR
Guido Sturny

Impressum

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Bellechasse 366
1786 Sugiez
T +41 26 304 10 10
<https://www.fr.ch/edfr>

Avril 2023